

266

# EUROPE. — XVI<sup>E</sup> SIÈCLE

## FRANCE

---

### COSTUMES FÉMININS. — ARTISANS ET SOLDATS.

7	6	5	8
2	3	4	1

Depuis Charles VIII, l'engouement des Français pour les Italiens avait en quelque sorte dénationalisé le costume ; pendant la première partie du règne de François I<sup>er</sup>, l'imitation ne fit que croître ; ce ne fut que par suite de l'arrivée de la florentine Catherine de Médicis que les choses se modifièrent. La future reine apportait dans l'application des modes italiennes une indépendance qui devint une leçon pour les dames françaises ; c'est à proprement parler à partir de ce moment que leur goût émancipé et délicat put s'affirmer de plus en plus et, malgré bien des écarts, et peut-être à cause de sa mobilité, leur valut ce sceptre de la mode qu'elles tiennent encore.

Le n<sup>o</sup> 1 est le premier en date des costumes représentés ici, et modifiés sous l'influence mentionnée plus haut. La duchesse d'Étampes (née en 1508) porte une robe noire, avec *passemens* de même couleur, fermée par le haut, taillée en carré, ouverte depuis la ceinture jusqu'en bas, sur une jupe brodée en argent. La coupe de cette robe ouverte, les crevés verts des manches, le bouffant des épaules, ainsi que la cordelière en joaillerie formant ceinture et tombant jusqu'au bas de la jupe de dessous, *la cotte*, qui cache les pieds, sont de la première origine italienne. La nouveauté se rencontre ici : à la fraise gaufrée en petits canons, godronnée, maintenue par un collier dit *carcan*, que Catherine vient d'apporter, et aussi au raccourcissement de la manche ne dépassant plus le coude et laissant l'avant-bras couvert seulement de fines lingers ; enfin, cette figure porte visiblement celle des parures inventées par Catherine de Médicis dès le commencement de son séjour en France, qui devait avoir tant d'avenir : le corset. « C'était, dit Montaigne, une espèce de gaine qui emboîtait la poitrine depuis le dessous des seins jusqu'au défaut des côtes, et qui finissait en pointe sur le ventre. » Ce corset en fil de laiton, qu'on appelait alors *vasquine* (ou *basquine*, dit M. Quicherat, *Hist. du costume*), avait la forme d'un entonnoir ; on mettait un busc de baleine sur le devant, et il était rembourré. On le serrait à la taille avec un tel excès que la chair en était meurtrie profondément. C'est à cette invention, jointe à celle qui l'avait précédée, de la *vertugale*, consistant en un tour de corps garnissant les hanches et donnant en sens contraire la figure d'un entonnoir renversé, qu'il faut attribuer la physionomie nouvelle du costume à cette époque. La coiffure de la duchesse avec ses *templettes* est une transformation du chaperon d'Anne de Bretagne ; son diminutif relevé, dégagé et enrichi, s'appelait encore à *la française*.

N<sup>o</sup> 2. — Le costume de Catherine de Médicis (née en 1519) est encore plus éloigné du type primordial : une robe, dont le corsage et la cotte sont de la même étoffe blanche et du même dessin, est recouverte d'une seconde robe formant redingote. Fermé au haut de la poitrine et tombant en s'évasant jusqu'au sol, ce pardessus agrafé,

au collet montant jusqu'à la fraise, aux manches conservant le bouffant de l'épaule, mais encore plus courtes que les précédentes, est une de ces nouveautés dont le lien avec le passé est visible. L'invention consiste, en conservant le principe de l'ouverture de la robe de dessus sur celle de dessous, à remonter cette ouverture à la poitrine. Le pardessus est confectionné de manière à conserver la physionomie de la robe ordinaire qu'on n'aurait pas serrée à la taille; les galonnés convergeants, blancs sur noir, font ressortir l'intention. La pointe du soulier témoigne aussi des modes nouvelles; les chaussures découvertes et épatées du bout ont fait leur temps.

N° 3. — Marie Touchet (née en 1540) porte un costume de ville. Le bleu de la sous-jupe montre qu'elle n'est pas en deuil, et que c'est par choix qu'elle n'a voulu admettre dans le noir de son vêtement passémenté que le blanc de la fraise et de la fine manchette. Ce vêtement est fermé de toutes parts; les manches sont semblables à celles que portent les hommes, le collet monte jusqu'à la fraise, qu'il enserre et soutient (on y introduisait des fils d'archal); la jupe, relevée aux deux hanches, n'a pas d'ouverture. Marie Touchet est coiffée d'une de ces toques dont Éléonore, la seconde femme de François I<sup>er</sup>, avait importé la mode en France; ce petit chapeau, variable de forme, se portait un peu sur l'oreille, et était souvent orné de quelque plumet que le goût sobre et charmant qui a ordonné cet ajustement a fait exclure. Ce chapeau en velours est un de ceux qu'on dénommait alors : à l'espagnole; Rabelais dit qu'il entra dans « l'accoutrement du printemps. » Pour que ce costume de ville de 1575 environ fût complet, il faudrait y joindre le masque, dont l'habitude prise sous François I<sup>er</sup> se maintint longtemps et se prolongea jusque sous Louis XIII. En promenade, en visite, même à l'église, les femmes de distinction ne se montraient en public qu'avec des masques.

N° 4. — Renée du Vieux-Châteauneuf (née en 1550). Il ne faut voir dans ce costume, malgré la coiffure d'apparence italienne, autre chose qu'une fantaisie personnelle. L'imitation est ici du domaine du caprice, et dans les détails on retrouve la preuve de l'altération progressive que subissait le type primitif. Renée tient d'une main le cordon pendant de sa ceinture qui, chaîne ou chapelet, était baptisé *patenôtre*. Cette attitude était fréquente et les dames lui empruntaient si souvent leur contenance que le nom même de *contenances* en fut donné aux pelotes, flacons à parfums, clefs, miroirs, écrans en plumes d'autruche, qui furent suspendus tour à tour à la patenôtre.

Les n° 5, 6, 7, 8, du haut de la planche, appartiennent au temps d'Henri IV, c'est-à-dire à la limite extrême du siècle. Ces figurines, proches de la grandeur originale, retracent vivement, malgré leur exigüité, une époque de guerre civile où, comme le dit M. Quicherat, l'armée française ne brillait pas par son équipement. Un moment il n'y eut plus de troupes régulières que celles fournies par l'étranger. Les volontaires français ne se divisaient plus en d'autres corps que les fantassins et les cavaliers. Les fantassins étaient les gens du commun. Le n° 5 est un capitaine d'infanterie portant l'écharpe devenue le signe de ralliement pour les divers partis. Elle était blanche pour les royalistes; après la mort du duc de Guise, elle avait été noire pour les ligueurs qui adoptèrent le vert, depuis le décès d'Henri III. Ce capitaine est nu-tête, autrement on lui verrait le chapeau à panache édicté par les ordonnances de l'époque (1); il tient l'épée et l'estoc. Le n° 6 est un mousquetaire dont l'arme dite à la wallonne est appuyée sur sa fourchette. Enfin les n° 7 et 8 représentent, le premier, un boulanger, le second, un garçon meunier dans le rôle de *piquiers*. Le mousquetaire et le meunier portent les larges culottes appelées *trousses* qui, ne descendant pas plus bas que le genou, amenèrent l'usage des jarretières, divisant brusquement le haut de chausse et le *bas* des chausses. Les chaussures sont encore planes et à simples semelles.

(Les costumes de Catherine de Médicis, de la duchesse d'Étampes, de Renée de Vieux-Châteauneuf, sont pris de miniatures du temps ayant fait partie de la collection de M. de la Mésangère. Celui de Marie Touchet est tiré de Gaignières. Les n° 5, 6, 7, 8 sont extraits d'une Grammaire, traduite en figures de gens de guerre, faite pour Louis XIII, enfant. Ms. 6817<sup>2</sup>, Bibl. nat.)

(1) Voir *La Milice française*, par le comte de Montgomery de Courbousson (Paris, 1610, petit in-8°), et les *Costumes militaires français*, par Alfred de Marbot (Paris, 1830 et suiv., 2 vol. in-fol.).



EUROPE XVI<sup>E</sup> SIECLE

EUROPA XVI<sup>TH</sup> CENTY

EUROPA XVI<sup>TES</sup> JAHR<sup>T</sup>

IMP. FIRMIN DIDOT et C<sup>ie</sup> PARIS

Vallet lith.